

Catégories

Année de naissance	Catégorie
2014-2015	Poussins
2016-2018	Eveil Athlé

Licences proposées

Les licences incluent une assurance civile

Licence Découverte (90€)

Entraînements une fois par semaine sans compétition

Licence Compétition (120€)

Entraînement une fois par semaine avec un maillot offert pour les compétitions

Entraînements

Mardi (Ecole Athlé)	18h30 à 19h45 : Andrésy , Stade Diagana
Samedi (Ecole Athlé)	10h à 11h30 : Orgeval , plateau St-Marc
Samedi (Ecole Athlé)	14h à 15h15 : Triel , COSEC

Site internet

vo2rds.com



Villennes-sur-Seine – Orgeval – Médan
Triel-sur-Seine – Chanteloup-les-Vignes – Morainvilliers .

Inscription enfants 2024 – 2025



VO2 Rives de Seine est un club d'athlétisme affilié à la Fédération Française d'Athlétisme et de Pentathlon Moderne.

Il accueille les enfants de tous niveaux, en loisir ou compétition dans son école d'athlétisme (enfants de 6 à 11 ans) avec une initiation au laser run.

Contacts

Président Laurent CONDETTE vo2rs@laposte.net 06 40 10 96 80

Entraîneurs Patrick PEREIRA (Orgeval et Triel) 06 51 10 46 27 Anthony TOUROUDE (Andrésy) 07 70 07 85 25

Partenaires



ORGEVAL

Informations personnelles

Nom : Prénom :

Nationalité : Sexe : Né(e) le

..... / / à

Adresse :

.....

Téléphone fixe : Portable :

Mail :@.....

Licence choisie

Compétitions : Oui Non

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à vo2rs@laposte.net

Certificat médical

Je m'engage à fournir un certificat médical de moins de 6 mois avec la mention « non contre-indication à la pratique du sport en compétition » ou,

pour les enfants uniquement, un questionnaire de santé dûment complété et signé, téléchargeable sur le site du ministère des sports.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....

Autorise mon enfant à pratiquer l'athlétisme au sein de VO2 Rives de Seine et décharge le club et les personnes accompagnatrices de toutes responsabilités lors du transport par véhicules personnels pendant les déplacements.

Règlement intérieur

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du club dont j'ai pris connaissance sur le site internet vo2rs.com

Droit à l'image

J'autorise le club à utiliser mon image ou celle de mon enfant licencié dans le club pour alimenter son site internet ou ses publications : Oui Non

Protection des données personnelles

J'autorise le club à utiliser mes données personnelles pour :

- La liste de diffusion (communication interne) du club : Oui Non - Communiquer

mes données aux organisateurs des compétitions : Oui Non

- Communiquer mes données à la Fédération Française d'Athlétisme (obligatoire pour une prise de licence) : Oui

Le dossier d'inscription complet (bulletin complété + certificat médical + cotisation) devra être remis avant le 30 Septembre 2024. A défaut l'athlète ne pourra plus assister aux entraînements et sa cotisation sera majorée de 10€.

Date : / / Signature